

N°	Thème	Recommandation
1	Financement des missions	Fixer dans une nouvelle loi postale une compensation minimale de 66 % du coût réel des missions de service public, avec une trajectoire pour l'atteindre en cinq ans.
2	Financement des missions	Introduire un mécanisme liant la compensation de l'État à des mesures d'économies à atteindre par La Poste .
3	Missions de service public	Redéfinir les missions de service public et leurs modalités d'exécution en tenant compte des citoyens, des territoires vulnérables, du groupe La Poste et de ses salariés .
4	Service universel postal	Verser intégralement la compensation prévue par le contrat d'entreprise, y compris les incitations financières liées à la qualité de service .
5	Tarifs postaux	Augmenter progressivement et différencier les tarifs postaux, avec une hausse plus forte pour les courriers urgents et une hausse des tarifs particuliers ne dépassant pas l'inflation.
6	Courrier	Centrer progressivement, à partir de 2028 , la gamme courrier des particuliers et des entreprises sur une distribution à J+4 .
7	Boîtes aux lettres jaunes	Optimiser le maillage des boîtes jaunes, notamment en envisageant le retrait des boîtes déposant moins de 5 lettres par semaine , tout en garantissant une boîte à proximité.
8	Raccordement postal	Inciter à améliorer le raccordement postal et permettre des modes de distribution alternatifs, notamment le regroupement de boîtes aux lettres en zone d'habitat isolé.
9	CIDEX	Déployer progressivement des boîtes CIDEX lorsqu'elles permettent de faciliter la distribution postale.
10	Colis	Renforcer la lutte contre les violations du droit du travail, la fraude sociale et fiscale, notamment contre le recours abusif à la sous-traitance .
11	Colis	Favoriser les opérateurs de livraison respectueux de l'environnement grâce à des clauses privilégiant les modes de livraison décarbonés dans la commande publique.
12	Colis	Réviser la directive européenne sur le e-commerce afin de permettre l'instauration de frais de livraison minimaux pour les colis.
13	Aménagement du territoire	Permettre aux associations départementales de consommateurs de participer à une réunion annuelle des CDPPT .
14	Réseau postal	Poursuivre la diversification des services proposés dans les points de contact afin d'augmenter leur fréquentation et les revenus générés.
15	Agences postales	Faire évoluer le financement des agences postales communales et intercommunales vers une rémunération en partie liée à la fréquentation et aux services réellement rendus .
16	Fonds de péréquation	Rehausser substantiellement le montant du fonds de péréquation à disposition des CDPPT .

17	Réseau postal	Adapter le réseau et son dimensionnement aux besoins des territoires en fonction de seuils de fréquentation .
18	Réseau postal	Maintenir la concertation dans les CDPPT et lier l'exercice du droit de veto des maires à la fréquentation des points de contact et à son évolution.
19	Présence postale	Reconnaître, encourager et expérimenter de nouvelles formes de présence postale, notamment les bus postaux et points de service ruralité .
20	Présence itinérante	Faire participer les nouvelles collectivités desservies au coût de fonctionnement des bus postaux et de la présence itinérante.
21	Financement territorial	Développer des contractualisations permettant des cofinancements entre collectivités locales et fonds de péréquation .
22	France Services	Aligner le financement des Maisons France Services postales sur celui des autres Maisons France Services, notamment grâce au FNADT.
23	France Services	Inclure les services postaux de base dans l'ensemble des Maisons France Services, notamment la vente de timbres et l'affranchissement.
24	Mutualisation	Encourager les rapprochements entre points de présence postale, Maisons France Services et services municipaux .
25	Accessibilité bancaire	Relever de 1,50 € à 3 € le seuil de retrait dans le cadre de la mission d'accessibilité bancaire.
26	Accessibilité bancaire	Mettre fin à la réduction annuelle de 5 % de la compensation budgétaire de l'État.
27	Accessibilité bancaire	Maintenir les principes actuels de la mission d'accessibilité bancaire dans les négociations avec la Commission européenne.
28	Accessibilité bancaire	Faire participer le secteur bancaire au financement de la mission d'accessibilité bancaire.
29	Distribution de la presse	Renforcer les échanges entre La Poste, les représentants des usagers et les éditeurs et améliorer les outils d'évaluation de la qualité de service .
30	Distribution de la presse	Remplacer le régime de tarifs postaux préférentiels par un système d' aide directe aux éditeurs pour la distribution des abonnements.
31	Distribution de la presse	Aligner les tarifs de distribution de la presse sur ceux du service universel et limiter progressivement le postage de presse urgente aux zones peu denses ; envisager à terme sa suppression dans les métropoles de plus de 150 000 habitants.
32	Distribution de la presse	Renforcer les missions et compétences de l' ARCEP pour piloter les réseaux de portage de la presse.
33	Presse	Étudier un recentrage des aides vers la presse d' information politique générale (IPG) et la presse spécialisée et professionnelle.
34	Presse numérique	Accélérer la transition numérique de la presse et porter à 50 millions d'euros les crédits du fonds stratégique pour le développement de la presse.

35	Presse	Instaurer un quota de 15 % des dépenses publicitaires en ligne au profit des éditeurs de presse.
36	Presse	Évaluer la possibilité de financer un régime d'aide à la distribution de la presse par une augmentation de la taxe sur les services numériques .
37	Services au public	Faire du réseau postal la première option pour la mise en place ou la modification d'un service au public par l'État et les collectivités.
38	Recensement	Atteindre à moyen terme un équilibre financier des opérations de recensement , ou mettre fin à la participation de La Poste.
39	Services au public	Développer de façon coordonnée les activités de recensement, veille sociale, portage de repas et de médicaments afin de favoriser la mutualisation du réseau postal.